Enfin, messieurs, dites aussi et ce sera justice, que la génération présente de nos enfants a, en avant d'elle, des anciens qui se sont faits déjà une place enviable dans la société. De l'avis de tous ceux qui les connaissent, ces agriculteurs formés à Oka sont dans leurs paroisses des exemples de bonne conduite et des modèles pour la façon entendue dont ils travaillent. Comme conséquence, ils réussissent et ils sont la joie de leur famille et l'honneur de l'école à laquelle ils restent filialement attachés.

Donc, messieurs les missionnaires,et vous tous messieurs qui honorez de votre présence cette réunion, daignez être les avocats affectueux des écoles d'agricultures.

Quand, grâce à vous, elles seront appréciées comme elles méritent de l'être, les élèves afflueront ; et, alors, comme je vous le disais en commençant, vous aurez rendu service à la jeunesse de nos campagnes, à l'agriculture et au pays.

VETURE

LE 17 du courant, sept postulantes revêtaient l'habit religieux à la maison-mère des Sœurs de Saint-Croix et des Sept-Douleurs, Saint-Laurent, près Montréal :

Mlle Teresa Kennedy, d'Alexandria, dite Sœur Marie de Sainte-Mildred ; Mlle Zéphirina Robert, de Saint-Ambroise, dite Sœur Marie de Sainte-Victorine ; Mlle Blanche Lévêque, de Montréal, dite Sœur Marie de Sainte-Célestine ; Mlle Alma Michaud, de Saint-Albans, dite Sœur Marie des Chérubins,— choristes.

Mlle Emérentienne Desjardins, de Sainte-Scholastique, dite Sœur Marie de Saint-Mathias ; Mlle Paméla Deguire, de Saint-Laurent, dite Sœur Marie de Saint-Anthime ; Mlle Alexandrina Lafosse, de Coaticook, dite Sœur Marie de Saint-Valérien, — coadjutrices.

La cérémonie a été présidée par le révérend père G. Dion, C. S. C., supérieur provincial. Le révérend père A Crevier, C. S. C., a prononcé une belle allocution de circonstance. Plusieurs membres du clergé étaient présents.